

Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Mai 2017

Les protestations citoyennes ont continué avec la même intensité au début du mois de Mai, surtout dans le sud tunisien et spécialement dans le gouvernorat de Tataouine et les gouvernorats environnants à des degrés moindres. Ces mouvements ont commencé il y a deux mois environ en connaissant une évolution graduelle pour finir en escalade et affrontements avec les forces sécuritaires.

Sans rentrer dans une chronologie des événements et les outils de développement et loin des différentes lectures dans les milieux médiatiques et politiques tunisiens qui ont accompagné l'évolution des événements dans plusieurs régions, le dossier du développement régional continue d'être l'essentiel des différentes problématiques socio-économiques et politiques en Tunisie.

Sans rentrer, également, dans les contextes et impacts liés au développement depuis l'Etat providence jusqu'à ce jour puisque le contexte ne s'y prête pas, les différents plans de développement sur les différentes décennies ont contenu des programmes et outils pour mettre fin au déséquilibre de développement. Ces programmes ont permis des réalisations importantes dans toutes les régions sans exception et ont contribué, de manière importante, dans l'évolution du bien-être aussi bien au niveau de l'éducation, l'enseignement, la santé de bas, le transport, l'habitat et l'emploi sans permettre aux régions intérieures et frontalières d'élever leur niveau de développement et de vie et ceci expliquent l'existence continue des mouvements de protestation dans ces régions depuis des décennies.

La révolution a ouvert plusieurs passages possibles pour la correction des lacunes de développement entre les régions.

La révolution a ouvert plusieurs passages possibles pour la correction des lacunes de développement entre les régions.

Les différents gouvernements qui se sont succédés, les différents partis politiques durant les campagnes électorales de l'Assemblée Constituante et de l'A.R.P. ont présenté plusieurs recettes pouvant aider à améliorer les conditions de développement régional+ et local.

L'image sombre de la Tunisie profonde qu'ont présentée les outils médiatiques ont fortement contribué à la mobilisation de l'opinion publique pour atténuer les lacunes de développement.

Plusieurs voix se sont élevées dans ce sens y compris celle de la société civile exerçant une pression sur la nécessité de mettre en place une politique de développement basée sur de nouvelles visions et nouveaux mécanismes.

Le nouveau tournant qu'ont pris les mouvements de protestations dans les régions intérieures a vu le jour avec la conviction sur la nature électorale et contextuelle des programmes proposés sans plus ; c'est dans ce sens de l'année 2016 a connu une évolution qualitative dans la nature et le volume des protestations sociales sans un changement de la position officielle qui est restée dans son classicisme avec des mesures visant essentiellement à arrêter l'hémorragie des mouvements de protestations revendiquant l'emploi et le développement.

La révision des méthodes de traitement du dossier de développement régional et local a pris forme avec les mouvements de protestation collectifs qui a donné une nouvelle lecture autre que la lecture officielle de la réalité en présentant un projet de société global et complémentaire et se basant sur :

- L'équité de l'étude et la résolution ;
- La présence de conditions d'égalité des chances ;
- L'investissement et l'emploi des ressources propres ;
- L'implication et l'encadrement de l'acteur local ;
- L'engagement dans un cheminement démocratique implicatif civil et local ;
- Le développement législatifs et la mise à disposition des moyens financiers et logistiques ; et
- L'investissement étatique dans l'infrastructure des régions souffrant d'un retard de développement.

Le paysage protestataire a, également, changé avec l'apparition de nouveaux acteurs sociaux et leur rôle dans les différents mouvements protestataires en insistant sur :

- La nécessité de faire bénéficier chaque région de ses options naturelles pour réaliser le minimum requis de développement dans ces régions ;
- La limitation de la centralisation exagérée ; et
- L'implication dans une action de réseautage.

Plusieurs réserves ont été émises sur la mise à profit minimale des ressources naturelles par les habitants des régions dans les sens où ces pratiques ouvriront la porte aux rivalités régionales et menacent l'unité nationale et autres argumentaires dans ce sens. La problématique est d'autant plus grande car elle remet en question l'appartenance nationale. Cette appartenance qui dicte la mise à profit, équitablement, de toutes ressources naturelles à l'échelle nationale. Tel que le montrent les problématiques de la migration non réglementaire interne.

Les mouvements de protestations ont évolué dans les lieux puisqu'ils sont passés des sièges des gouvernorats vers ceux des délégations régionales et surtout dans les régions intérieures. Ils ont, également, pris une tournure plus globale comme dans le gouvernorat de Tataouine où nous témoignons d'un recoupement entre le social et le global pour en faire un mouvement protestataire d'ensemble.

Les protestations ont évolué pour toucher les gouvernorats limitrophes comme Kebili, Tozeur, Gabés, etc. avec des mouvements de soutien dans plusieurs gouvernorats comme ceux de Tunis, Sousse ou Sfax.

Une première lecture sur les événements de Ben Guerdene en relation avec les événements en Libye ; puisque la mise à l'écart des groupes terroristes les poussent à tirer profit et d'instrumentaliser les espaces précaires comme espaces alternatifs et le sud tunisien pourrait être considéré comme tel selon les

analyses et présentations d'experts et spécialistes dans les différents médias.

Une deuxième lecture a relié les événements des Tataouine et les régions voisines au phénomène de commerce parallèle, à la contrebande et aux barons de la corruption qui refusent la sécurité et la stabilité qui porteront atteinte à leurs activités reliant de manière proportionnelle les conditions socio-économiques précaires, la grande population et le développement des activités et du pouvoir des groupes de l'ombre. Plusieurs voix ont affirmé cet axe d'analyse à travers différents médias.

Nous pouvons dire que la problématique dépasse de loin toutes ces lectures et interprétations, puisque nous sommes devant une situation de développement détériorée qui a connu toutes les conditions aux protestations sociales malgré une réalité qui présente le gouvernorat de Tataouine dans le 7ème rang concernant les investissements publics mais en 22ème rang en termes d'investissements privés sans oublier que les délégations d'Essamar, de Ghomrassene et de Dh'hiba en bas de la liste des conditions sociales suivies par les délégations de Bir Lahmar, Remada et de Tataouine Sud.

Ces situations jouent le rôle de pépinière de protestations aussi bien dans ce gouvernorat que dans d'autres nous ramenant au même cheminement, à savoir les limites du secteur public et du secteur privé, l'amélioration du développement avec comme seule

issue le secteur coopératif qui a ses propres spécificités ses champs d'action et la possibilité d'apporter des solutions radicales à la problématique du chômage, du chômage des diplômés aussi bien dans les régions intérieures que côtières. Il est utile de spécifier que ce secteur est différent du commerce social et solidaire dans son contenu et mécanismes et qu'il nécessite un ensemble de mesure d'encouragement pour concrétiser son développement.

Dans ce contexte de tension, le président et deux membres de l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections ont présenté leur démission ce qui a suscité plusieurs réactions sur les réseaux sociaux essentiellement, entre protestations, indignation, recherches d'explications directes et indirectes ce qui nous a poussé à poser à rechercher des éléments de réponses qui sont restés d'une nature floue et vagues.

L'événement, tel que nous l'exposons, met en évidence les lacunes dans les moyens de communication entre les différents organes de l'Etat et de la société et qui étaient à l'origine de la détérioration des relations entre l'Etat et la société avant la révolution.

Avec l'escalade des événements dans plusieurs régions une intervention médiatique du Président de la République a été annoncée plusieurs jours à l'avance. Ce discours tant attendue par la société politique et civile a énoncé le lien entre la sécurité et la stabilité avec le retour

des activités économiques dans les secteurs stratégiques d'où la nécessité d'une protection militaire des organismes économiques pour assurer les conditions de reprise des activités.

Ces annonces n'ont pas porté atteinte aux mouvements de protestation voire à contribuer à leur évolution qualitative à El Kamour ; ces protestations a vu la participation de plusieurs autres secteurs sociaux dans un contexte d'une crise profonde en ajoutant à cela l'étendue de ces protestation vers les régions voisines et autres comme les gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid qui n'ont pas connu de couverture médiatique aussi importante.

Les forces armées peuvent protéger les institutions économiques, c'est leur rôle, mais le traitement de ce genre de dossier est d'une grande sensibilité puisque l'impartialité et la bonne conduite de la transition de l'organisme militaire ont été des vecteurs importants durant la révolution de 2011, sans oublier le bon déroulement des élections et des examens nationaux et autres actions de cette armée républicaine comme la lutte contre le terrorisme, la constitution d'un premier front pour la protection des frontières terrestres et maritimes, etc. toutes ces actions ont fait que l'armée nationale jouit d'un grand respect et une grande considération auprès des citoyens tunisiens malgré plusieurs actions de divisions et de zizanie visant à atteindre cette relation organique.

Par ailleurs, nous avons observé les mécanismes d'actions entre les

protestataires et le corps de l'armée nationale mettant en évidence l'effort colossal des responsables de ces mouvements protestataires sur le maintien du calme et de l'aspect pacifique de ces mouvements et la continuité dans ce sens sachant que ces mouvements continuent d'être et sont tributaires des mesures gouvernementales.

Les événements évoluent de manière étonnante avec le témoignage d'Imed Trabelsi, un des proches de l'ancien président Ben Ali et acteur actif dans l'ancien régime, et ce dans le cadre des travaux de l'Instance Vérité et Dignité qui a mis à découvert plusieurs mécanismes de corruption en présentant plusieurs donnes et noms de ses associés et parties travaillant dans les organismes gouvernementaux dans des actions de fraudes, de chantage et de harcèlement.

Les indignations et déclarations diverses sur le montage et la coupure de différentes parties qu'ont provoqué ces déclarations nous poussent à l'interrogation sur la pertinence sur ce montage et sur la probabilité de diffuser les parties manquantes ultérieurement en cas de besoin.

Le timing est, également, à remettre en question, sachant que 6 ans sont passés depuis l'arrestation d'Imed Trabelsi. Par ailleurs les informations qu'il a fournies n'étaient-elles pas connues par les autorités lors de son jugement, pourquoi n'ont pas été-elles utilisées précédemment et pourquoi

ouvrir une enquête sur la véracité de ces dires après leur publication. autant de questions qui sont d'une importance capitale dans ce type d'affaire et le degré de transparence et de rétention d'informations au grand public et dans le développement de l'esprit civique et l'action citoyenne, conditions de la démocratie participative voulue.

Un des candidats à la présidence en 2014 était impliqué dans plusieurs transactions frauduleuses avec Imed Trabelsi est maintenu en détention pour interrogation mais pourquoi aucune autorité ne s'est rendue compte de ces dépassements auparavant ?

Le témoignage d'Imed Trabelsi est d'une importance capitale et il faut travailler sur la mise en évidence des mécanismes internes et invisibles des affaires d'abus de pouvoir et de corruption.

Le mois de Mai a été par excellence, le mois des surprises y compris celle de l'arrestation sous les règles de l'état d'urgence de l'homme d'affaires Chafik Jarraya ; cet homme hors du commun qui sera jugé par les instances juridiques militaires. Nous avons relevé plusieurs protestations par des parties politiques et juridiques sur la nécessité de respecter la loi dans toutes les situations sans exception pour un meilleur fonctionnement des instances juridiques.

Le moment choisi a soulevé, également, plusieurs questionnements sur les évolutions possibles qui ont poussé l'Etat à agir en moment en

particulier ou sur les femmes qui ont fait l'accélération de ces mesures.

Nous croyons que les problématiques sont plus vastes que cela malgré leur importance. Le plus grand problème est que la corruption a pris une nouvelle dimension depuis les années qui ont suivi la révolution ; cette dimension est plus forte, puissante, active, influençant les événements comme les élections, les gouvernements, l'économie, le commerce ... et le terrorisme.

Hormis les personnes arrêtées il demeure d'autres politiques, médiatiques, sécuritaires, administratives et sportives ce qui nous pousse à attendre l'évolution de cette liste dans une réelle lutte contre ce fléau qui est la corruption.

Les manifestations de soutien et les rumeurs se sont multipliées autour de la corruption qui règne dans les institutions tunisiennes.

L'ouverture de ce dossier ne fait que confirmer la précarité des conditions socio-économiques à l'origine des différentes manifestations dans les régions. Ces manifestations ont été, sans doute, un accélérateur dans l'évolution des événements et la criminalisation des mouvements de protestation avait pour but ne pas arriver à cette étape de mise à nu des dessous de table et de ceux qui sont derrière et bénéficiaires de la précarité de la situation.

Par ailleurs, il ne faut, surtout pas, criminaliser ou déjustifier ou appeler

à remettre ultérieurement les mouvements de protestations sous le prétexte de priorité de la lutte contre la corruption.

Plusieurs voix se sont élevées dans ce sens, en appelant à la relance ultérieure dans les mouvements sociaux pour le retour des investisseurs, les conditions économiques difficiles, la lutte contre le terrorisme.... Nous pensons qu'un amalgame entre ces sujets ne fait d'augmenter le flou puisque ces protestations ne font que mettre à jour les précarités et souffrances que vivent les habitants de ces régions et appellent à des solutions urgentes.

Les protestations se multiplient et se nourrissent des accumulations à travers de l'action protestataire collective puisqu'elles prennent des formes diverses, dégager des leaders divers et s'activent dans des espaces multiples d'où la nécessité, pour les instances gouvernementales, d'en faire une priorité.

Nous avons enregistré plusieurs grèves engendrant plusieurs manifestations comme :

- La grève des taxis dans le grand Tunis ;
- La grève nationale des juges ;
- La grève des avocats ;
- La grève des médecins et
- Sans oublier les autres grèves sectorielles dans diverses régions.

Nous avons relevé plusieurs protestations dénonçant l'inflation des prix, la pourriture des produits

à la vente depuis le début du mois de Ramadhan. Malgré les différents procès et sanctions contre les commerces pour vente de produits non sanitaires et la disponibilité des produits à la consommation, leurs prix obéissent à des mécanismes difficiles à contrôler vu le monopole de plusieurs parties dans les circuits de distribution.

Dans ce même sens il est utile de préciser que les produits présentés à vendre dans les marchés hebdomadaires sont issus du commerce parallèle et non sont, généralement, pas propres à la consommation et provoquent plusieurs maladies.

Depuis le début du mois de Mai, nous avons relevé plusieurs cas d'intoxications d'élèves dans plusieurs régions dues à la consommation d'aliments des commerces annexes aux établissements scolaires et qui ont suscité une grande vague de protestation.

Au début du mois de ramadhan des déclarations graves et alarmantes ont été faites autour du gaspillage alimentaire par les instances spécialisées. 9 000 pains sont jetés quotidiennement à la poubelle. Ce chiffre nous donne une indication sur le volume du gaspillage général dans plusieurs domaines et la lutte contre la corruption passe aussi par une guerre contre le gaspillage.

Un tour d'horizon permet de découvrir le volume du gaspillage et une société, quelle qu'elle soit, ne peut avancer sans une capacité propre à tirer profit

de toutes ses ressources, production et irradiation du gaspillage impliquant, au-delà de la dimension individuelle ou d'une frange particulière (dilapidation), les citoyens dans leur ensemble et l'Etat à travers la législation, les outils et les mécanismes de sensibilisation et de mobilisation nécessaires.

Le début de la saison estivale connaît des manifestations dénonçant la pénurie, la coupure ou la mauvaise qualité de l'eau et il suffit de citer en exemple les déclarations du responsable de l'Observatoire Tunisien de l'Eau sur le fait que 99% de l'eau à Menzel BelAbbes sont impropres à la consommation et polluées. Ce paysage nous ramène à celui de des années précédentes à cette même période quand les protestations ont pris une ampleur telle que le sujet est devenu la préoccupation majeure et essentielle dans plusieurs régions avec pour toute réponse gouvernementale, un ensemble d'actions et mesures provisoires.

Ce problème nous ramène encore une fois au gaspillage et la mauvaise gestion gouvernementale des ressources en eau qui constitue une dimension stratégique en relation avec la sécurité alimentaire, l'égalité sociale entre tous les citoyens dans toutes les régions à bénéficier sans conditions aux ressources que met à disposition le pays.

Plusieurs autres manifestations ont eu lieu durant le mois de Mai, à savoir :

Celles des instances monétaires suite aux décisions d'augmentation de

0.25% du taux directeur par la Banque Centrale de Tunisie ;

- Celles concernant les projets de lois liés aux élections des doyens, directeurs et présidents d'universités ;
- Celles dans les institutions sanitaires ; et
- Celles concernant le secteur de transport dans toutes ses formes : il suffit de s'attarder sur les services des sociétés de transport nationales, de Tunisair et le retard des vols ou les services des trains (l'état des wagons et les retards), la vitesse folle des voitures de transport collectif ou les Bus ; un paysage caricatural nous ramenant au années 70, le bus boîte de sardine, protestations entre les passagers et les conducteurs, l'état matériel des voitures, le nombre de passagers, la manière de conduire, le non respect des règles de conduite, l'absence de contrôle sécuritaire

Le mois de Mai a connu plusieurs manifestations féminines dans différentes régions intérieures non loin de nous rappeler le rôle historique prépondérant des femmes dans des événements comme le bassin minier, les premières lignes dans les premiers moments de la révolution à Sidi Bouzid et Kasserine.

Les derniers événements ont mis en évidence le rôle d'avant-garde des femmes dans les mouvements protestataires loin des feux médiatiques, les lumières et les

déclarations. Plusieurs exemples sont à citer dans ce sens comme :

- La marche pacifique des femmes à Oueslatya dans le gouvernorat de Kairouan à travers les rues de la ville pour dénoncer l'indifférence de l'Etat face aux conditions précaires et revendiquer le développement et l'emploi ;
- La marche de femmes partant du siège de la délégation d'El Faouar, gouvernorat de Kébili à travers toute la ville en soutien au sit-inneurs devant les sites pétroliers, en demande des droits de développement et en invitation au conseil ministériel à une session d'examen des problématiques et solutions de la région ;
- Un rassemblement protestataires de femmes dans la délégation d'ouled Chamekh, gouvernorat de Mahdia pour demander le développement et l'emploi dans la région souffrant de marginalisation ; et
- Des femmes protestant au passage frontaliers d'Edh'hiba en soutien aux sit-inneurs d'El Kamour.

Les mouvements de protestation ont connu des slogans divers durant ce mois de Mai 2017 comme :

- « Manich Msameh » dans diverses régions contre le projet de réconciliation économique et financière ;
- « Saker Lemssab », pour la fermeture du site de déversement du phosphogypse à Gabes avec un

ultimatum au 17 juin 2017 selon les accords passés avec le ministère de l'énergie et des mines ;

- « Kolna Hanene ; la Vengeance contre l'Assassin de Hanene » suite au décès d'une femme violée et agressée dans le cimetière de Guerich à Kairouan ;

- « El Erhab Ktaa Arzekna » par les habitants des régions en hauteur souffrant continuellement de l'impact du terrorisme sur leurs activités économiques et sources de revenus ;

- « kasser Lekyoud » à Monastir contre la traite de humains en Tunisie selon les déclarations du Droit de l'Homme qui interdit le commerce ou l'esclavagisme des personnes ;

- « Inkadh ma Tabaka Mina el Mostachfa » pour la protestions des ressources publiques en développant les services dans les hôpitaux par les équipements, le soutien, la maintenance, la modernisation de leurs administrations, la qualité des services, la medecine de specialité et le cadre medical et para-emdical global.

- « Sayeb El Mé » en protestation contre les coupures frequentes de l'eau potable dans plusieurs régions ;

- « Mouhamoun Dhedda Adholm » levé par les avocats de toute la république devant le tribunal de première instance à Tataouine en

soutien aux habitants de la région et le caractère pacifique de leurs mouvements de protestation ;

- « Echaeb Ymout Fel Kamour » dans divers gouvernorats en soutien au mouvement d'El Kamour ; et

- « Mouch Bessif » contre les campagnes de pourchasses, d'arrestation et de jugement des non-jeuneurs durant le mois de ramadhan comme à Sfax ou Bizerte.

Les protestations du secteur éducatif ont connu un recul suite aux examens de fin d'année sans oublier de citer les différentes craintes autour des épreuves de Baccalauréat après le limogeage du ministre de l'éducation.

Dés que la situation se présente la violence sportive apparait dans le paysage national et c'est ce que nous avons observé durant les finales des championnats durant ce mois de Mai et qui nécessite une révision courageuse et critique des systèmes pour des décisions et mesures qui peuvent paraitre douloureuses mais qui sont nécessaires afin de lutter contre le chantage et la corruption financière, administrative et organisationnelle.

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de Mai 2017 ont été comme suit :

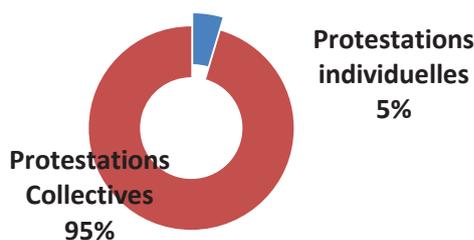
Mois	Mai		Avril		Mars	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	71	4,6%	55	3,7%	64	5,9%
Protestations Collectives	1462	95,4%	1441	96,3%	1025	94,1%
Mouvements de Protestation	1533		1496		1089	

Une première comparaison nous permet de constater une récurrence dans le nombre des protestations entre ce mois et le mois précédent et une différence positive avec celles de l'année précédente puisque le mois de Mai se caractérise généralement par un recul des mouvements de protestations. Il paraît de cette augmentation une relation avec les événements dans les gouvernorats de Tataouine qui ont vu le jour le 23 Mars 2017 mais les autorités ne se sont rendu compte de leur importance et leur portée qu'après une étape bien avancée croyant

que ces manifestations intérieures finiront par s'estomper spontanément mais ces événements ont prouvé le contraire même suite aux promesses et visites ministérielles sur terrain, l'intervention du chef du gouvernement avec différentes mesures sécuritaires et la mise sous tutelle militaire des institutions économiques stratégiques.

Par ailleurs, le comité de coordination du sit-in a décidé un roulement entre les groupes de permanence durant le mois de ramadhan.

Les mouvements de Protestation Mai 2017



La répartition de ces mouvements citoyens par Gouvernorat s'est faite comme suit :

	Mai			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	0	25	25
Tunis	0	3	56	59
Ariana	0	0	0	0
Manouba	0	3	30	33
Ben Arous	0	0	14	14
Zaghouan	0	2	5	7
Nabeul	0	26	18	44
Jendouba	0	1	13	14
Beja	0	0	25	25
Kef	0	1	0	1
Seliana	0	0	0	0
Sousse	1	3	37	41
Monastir	0	0	4	4
Mahdia	0	2	59	61
Sfax	1	8	64	73
Kairouan	1	9	109	119
Kasserine	0	1	86	87
Sidi Bouzid	2	2	110	114
Gabes	0	1	82	83
Medenine	0	2	56	58
Tataouine	0	0	274	274
Gafsa	0	1	92	93
Tozeur	0	1	92	93
Kebili	0	0	211	211
Total	5	66	1462	1533

Une grande différence apparait entre les gouvernorats :

En premier : Les gouvernorats de Tataouine et Kebili ;

En second : les gouvernorats de Sidi Bouzid et Kairouan ;

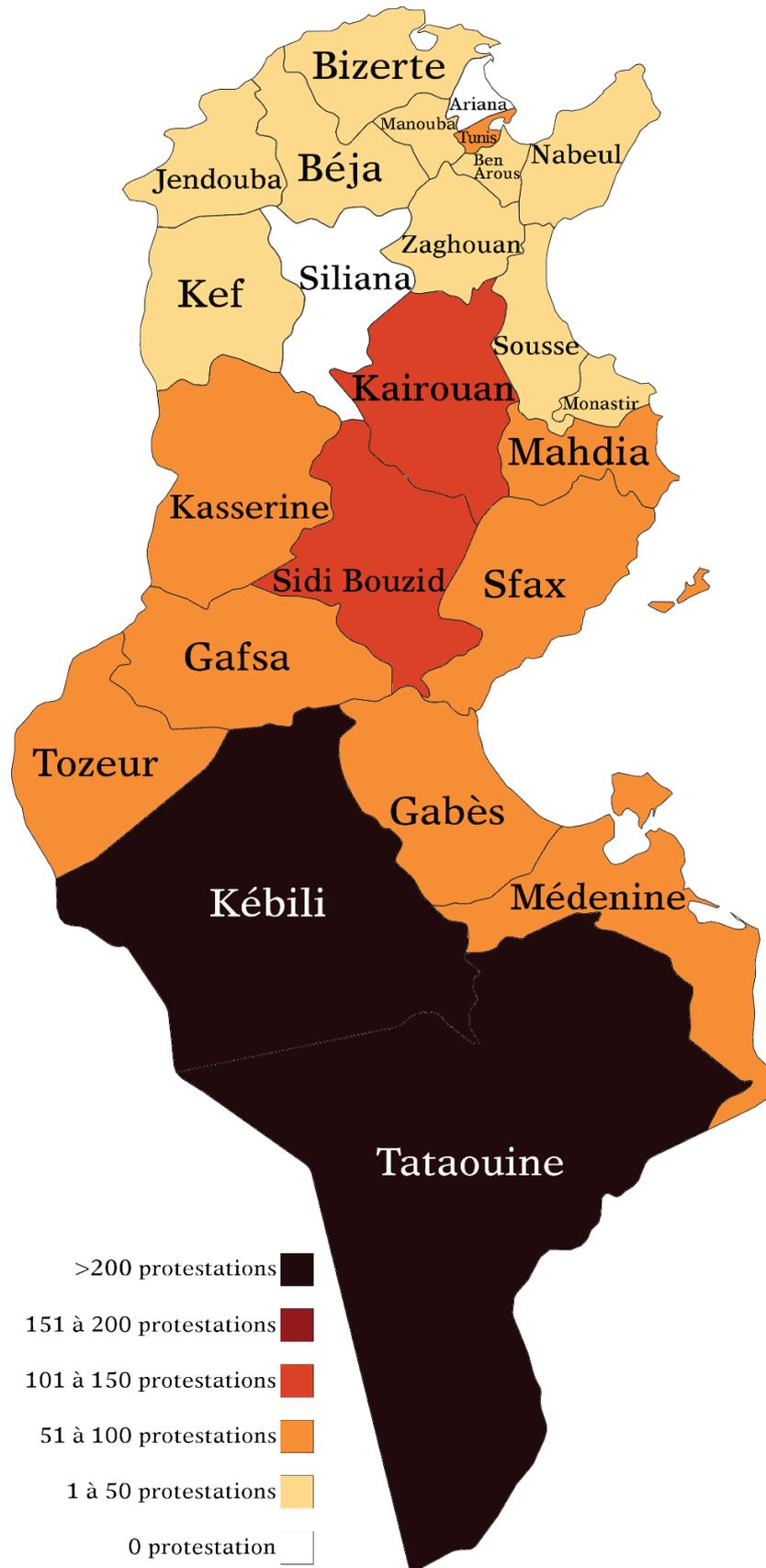
En troisième : les gouvernorats de Tozeur, Gafsa, kasserine et Gabes ;

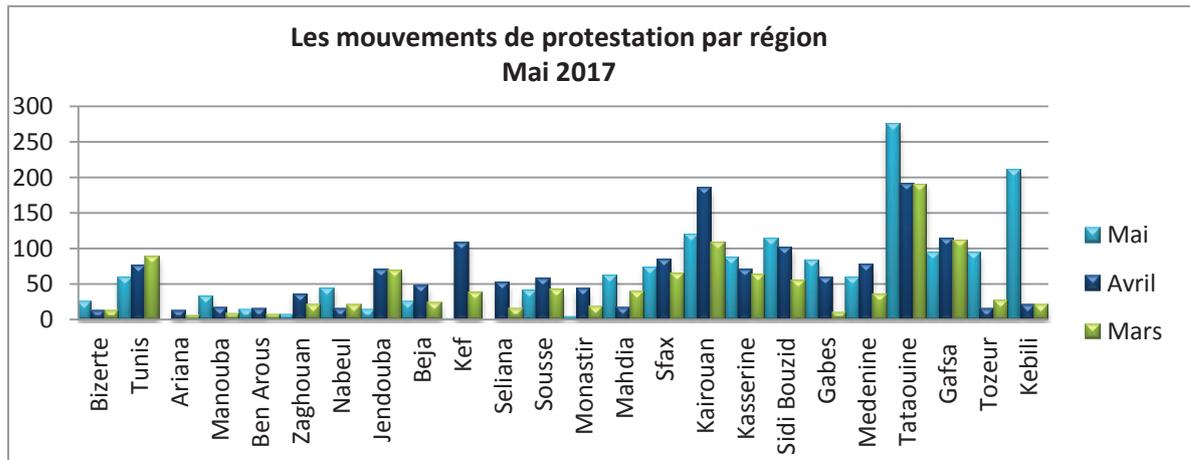
En quatrième : les gouvernorats de Tunis, Médenine, Sfax, Mahdia, Nabeul et Sousse ;

En cinquième : les gouvernorats de Bizerte, Manouba et Beja ; et

En sixième : continent les différents gouvernorats qui ont connu de moindres mouvements comme les gouvernorats de Ben Arous, l'Ariana, Zaghouan, Jendouba, El Kef, Seliana et Monastir.

La répartition géographique des mouvements de protestation :





D'après ce découpage nous remarquons que le quart des gouvernorats n'ont presque pas connu de mouvements de protestation et que les gouvernorats du Kef, Seliana, Ariana n'ont vu aucun mouvement collectif.

Un ensemble d'observations a été relevé comme suit :

- Une grande disparité entre les régions ;
- L'absence de constance des gouvernorats dans leur rang ;
- Certains gouvernorats se positionnent au premier rang de manières circonstancielle pour reculer de manière significative ultérieurement ; et

- Les données circonstancielle sont les seules qui définissent l'importance des mouvements de protestations.

Toutes les données indiquent les mouvements de protestations ne sont pas encadrés par les partis politiques malgré les différentes tentatives d'instrumentalisation ce qui expliquent les mouvements de marée que connaissent ces mouvements dans chaque gouvernorat.

En s'attardant sur la nature et les dimensions sectorielles de ces mouvements dans chaque gouvernorat nous revenons aux mêmes constatations sur les réserves potentielles protestataires qui prennent des dimensions sectorielles par moment ou des dimensions régionales par d'autres moments.

➤ Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Mois	Mai		Avril		Mars	
		%		%		%
Nature des Mouvements						
suicides et tentatives de suicide	66	93%	46	84%	50	78%
autres mouvements de protestations	5	7%	9	16%	14	22%
Protestations individuelles	71		55		64	

➤ Les mouvements individuels de protestations :

5 manifestations individuelles ont été enregistrées pendant le mois de Mai hors suicides ou tentatives de suicide et étaient comme suit :

➤ Le gouvernorat de Sousse :

➤ Manifestation du frère d'un joueur de football à l'équipe sportive de Bouficha après la mort de son frère pour demander un aide à sa famille.

➤ Le gouvernorat de Sfax :

➤ Manifestation d'un père après qu'il ait été empêché par son ancienne épouse de voir sa fille. Ce dernier a coupé la route avec des roues et des grandes pierres avant d'être arrêté par la police.

➤ Le gouvernorat de Kairouan :

➤ Manifestation d'un jeune dans la région de Wéslatia en demandant aux autorités de lui retirer la nationalité Tunisienne puisqu'ils n'ont pas pris en considération ses demandes pour le développement et la mise en place d'une zone industrielle dans sa région pour résoudre le problème du chômage.

➤ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

➤ Manifestation de deux jeunes chômeurs participant au sit-in dans le siège de la délégation de Rgueb.

➤ Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Les remarques les plus marquantes pour les cas de suicide et tentatives de suicide relevés ce mois sont comme suit :

➤ 5 cas de suicide chez les enfants ans ont été enregistrés le deuxième mois de suite ;

➤ un seul cas de suicide a été enregistré chez les vieux durant ce mois ;

➤ La tranche d'âge des 26-35 ans a enregistré le plus de suicides et de tentatives de suicide ce mois ;

➤ 26 menaces de suicide ont été enregistrées ce mois ;

➤ Les suicides réels ont dépassé 30 cas et ce, comme suit :

- 16 suicides par immolation ;

- 14 suicides par pendaison ;

- 4 suicides par intoxication ; et

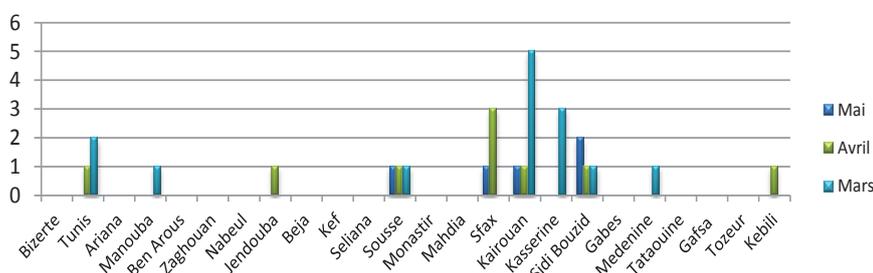
- 1 suicide par arme blanche ;

➤ Les régions qui ont connues de nombreuses protestations collectives pendant ce mois n'ont enregistré aucun cas de suicide ;

➤ Les cas de suicide et de tentative de suicide ont été enregistrés dans 15 gouvernorats ;

➤ Les cas de suicide et de tentative de suicide sont variables d'un mois à un autre et d'un gouvernorat à un autre ;

les autres mouvements de protestation individuels



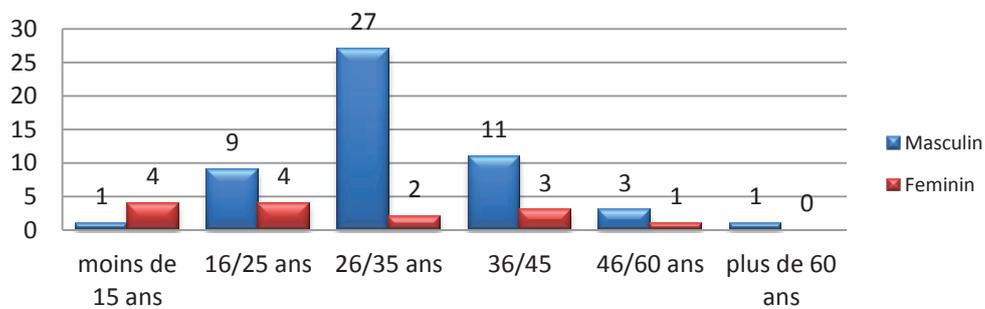
- ▶ Aucun signe concernant le plan national de la prévention du suicide ;
- ▶ Les enfants qui se sont suicidés ce mois sont tous des élèves ;
- ▶ Contrairement au mois précédent, le

nombre de suicide des filles est plus important que celui des garçons ; et

- ▶ La même architecture du suicide entre les deux sexes a été préservé ce mois aussi, la présence masculine est toujours la plus marquante.

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	1	9	27	11	3	1	52
Feminin	4	4	2	3	1	0	14
Total	5	13	29	14	4	1	66
%	8%	20%	44%	21%	6%	2%	

**Les suicides et tentatives de suicide par genre
Mai 2017**



Les cas de suicide et de tentatives de suicide qui ont été enregistré pendant le mois de Mai 2017 sont répartis comme suit :

Mois	Février	Janvier	Décembre
Bizerte	0	1	0
Tunis	3	0	1
Ariana	0	0	0
Manouba	3	0	1
Ben Arous	0	1	1
Zaghouan	2	0	0
Nabeul	26	3	6
Jendouba	1	0	4
Beja	0	2	3
Kef	1	2	1
Seliana	0	1	0
Sousse	3	3	2
Monastir	0	1	2
Mahdia	2	3	1
Sfax	8	1	1
Kairouan	9	1	5
Kasserine	1	2	4
Sidi Bouzid	2	3	6
Gabes	1	0	0
Medenine	2	5	1
Tataouine	0	1	1
Gafsa	1	12	9
Tozeur	1	3	1
Kebili	0	1	0
Total	66	46	50

↳ Le gouvernorat de Tunis :

- **Par arme blanche :**
 - // Tentative de suicide d'un jeune de 20 ans dans la région de La Goulette comme acte de manifestation après le refus de son recrutement.
- **Par lame de rasage :**
 - // Suicide d'un adulte âgé de 50 ans suite à un conflit avec son avocat après sa condamnation.
- **Par immolation :**
 - // Suicide d'un ingénieur après que son projet d'invention ait été volé.

↳ Le gouvernorat de Manouba

- **Par immolation :**
 - // Suicide d'un jeune trentenaire, vendeur ambulant dans la région de Teboulba. Les habitants de la région ont protesté pendant plusieurs jours ;
 - // Suicide d'un jeune âgé de 38 ans suite au refus des autorités de lui donner une licence de vente.

↳ Le gouvernorat de Zaghouan :

- **Par pendaison :**
 - // Suicide d'un jeune de 17 ans suite à un conflit avec un membre de sa famille.
- **Par intoxication :**
 - // Suicide d'une jeune fille de 24 ans dans la délégation de Nadhour sans raisons connues.

↳ Le gouvernorat de Nabeul :

- **Moyen de suicide non déclaré :**
 - // Tentative de suicide de trois ouvriers qui ont été mutés de leur poste de travail dans une industrie de thon ;
 - // Menaces de suicide de 20 chauffeurs de taxi individuel et collectif pour exiger des licences de conduite.
- **Par pendaison :**
 - // Suicide d'une jeune fille de 17 ans dans la région de Korba sans raisons connues.
- **Par immolation :**
 - // Suicide d'un jeune de 20 ans suite à la confiscation de sa moto.
- **Par intoxication :**
 - // Tentative de suicide d'une fille de 26 ans dans la région de Hawaria sans raisons connues.

↳ Le gouvernorat de Jendouba :

- **Par pendaison :**
 - // Suicide d'une fille de 14 ans dans la région de Fernéna sans raisons connues.

↳ Le gouvernorat de Kef :

- **Par pendaison :**
 - // Suicide d'un jeune de 37 ans dans la région de Sérés sans raisons connues.

↳ Le gouvernorat de Sousse :

- **Par pendaison :**
 - // Suicide d'un adulte âgé de 50 ans suite à un conflit avec l'un des propriétaires du magasin de réparation d'électroménager

qui avait loué il y a deux ans. Ce dernier s'est pendu à un poteau électrique ;

// Tentative de suicide d'un jeune dans la région de Bou Hasina après le suicide de son père ;

// Suicide d'une jeune fille de Kairouan qui travaille comme femme de ménage à Sousse, sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Mahdia :

● Par immolation :

// Suicide d'une femme âgée de 40 ans devant une ronde sécuritaire après la confiscation de la voiture de son mari.

● Par intoxication :

// Suicide d'une fille de 17 ans dans la région de awled chamekh suite à la détérioration des conditions financières et sociales de sa famille, sachant qu'une autre tentative de suicide a été enregistrée il y a quelques mois dans cette même famille.

↘ Le gouvernorat de Sfax :

● Par pendaison :

// Menace de suicide d'un groupe de doctorants à la faculté de Sfax après le refus des suggestions proposées par les autorités pour les associer dans des cycles de formations afin qu'ils puissent lancer leurs propres projets ;

// Suicide d'un jeune de 17 ans suite à des difficultés sociales et psychiques.

↘ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

● Par immolation :

// Menace de suicide d'un chauffeur de taxi âgé de 43 ans et père de 3 enfants suite au changement de son rang dans la liste d'attente pour avoir une licence.

↘ Le gouvernorat Kairouan :

● Par Immolation :

// Suicide d'un adulte de 40 ans dans la région de Jouhaina sud délégation de Bouhajla sans raisons connues ;

// Suicide d'un ouvrier municipal âgé de 40 ans suite au désaveu des responsables de régler sa situation professionnelle ;

// Suicide d'un enseignant âgé de 44 ans après sa sortie d'une banque au centre de Kairouan.

D'après les données disponibles ce dernier souffrait de problèmes financiers et les responsables de la banque ont refusé de lui donner une avance sur salaire ;

// Suicide d'un jeune de 20 ans dans la région de Menchia sans raisons connues ;

// Suicide d'une élève de 12 ans sans raisons connues ;

// Suicide d'un jeune de 18 ans dans l'un des quartiers populaires à Kairouan sans raisons connues.

● Par pendaison :

// Suicide d'un élève de 14 ans suite à des conflits familiaux ;

// Suicide d'un adulte de 41 ans au centre de Kairouan ville sans raisons connues.

● Arme blanche :

// Tentative de suicide d'un jeune chômeur, sachant qu'il participe pendant des mois à un sit-in dans le siège de la délégation de NasrAllah et s'est engagé dernièrement dans une grève de faim pour exiger un poste de travail.

↘ Le gouvernorat de Gabes :

● Par pendaison :

// Suicide d'une jeune fille de 24 ans au centre de Gabes suite à un conflit familial.

↘ Le gouvernorat de Kasserine :

● Par immolation :

// Un jeune de 18 ans habitant à la cité el Karma s'est immolé pour dénoncer ses conditions sociales difficiles.

↘ Le gouvernorat de Gafsa :

● Par intoxication :

// Suicide d'un enseignant âgé de 30 ans dans la délégation de Mdhila sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Tozeur :

● Par immolation :

// Suicide d'une fille de 12 ans, élève en 6ème année primaire. D'après les données disponibles la jeune fille s'est suicidée suite au provocation ironiques de ses amis à cause de son sur poids. Dans une autre version, le directeur de l'école a déclaré que ses amis se moquaient de son père berger.

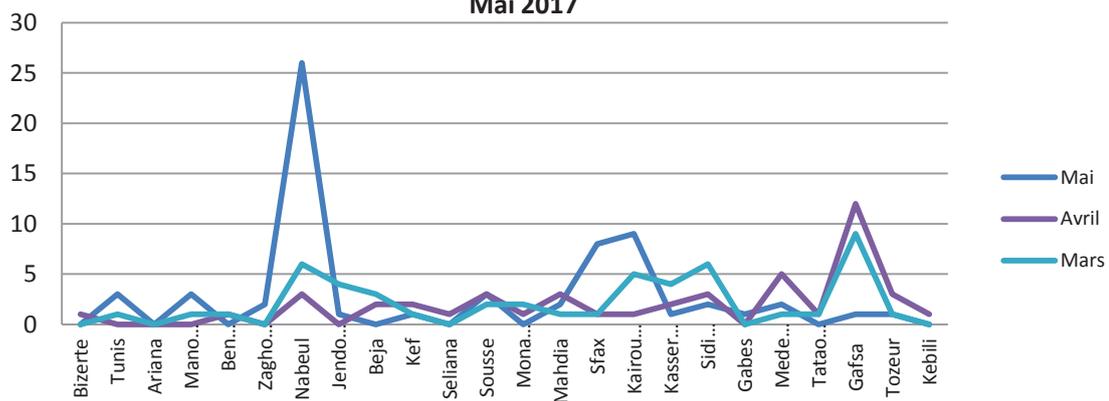
↘ Le gouvernorat de Médenine :

● Par pendaison :

// Suicide d'une femme âgé de 50 ans dans la délégation de Sidi Makhlouf suite à une crise psychologique vue qu'elle pensait être atteinte d'un cancer.

// Suicide d'un vieux de plus de 60 ans à Djerba sans raisons connues.

Les suicides et tentatives de suicide par région
Mai 2017

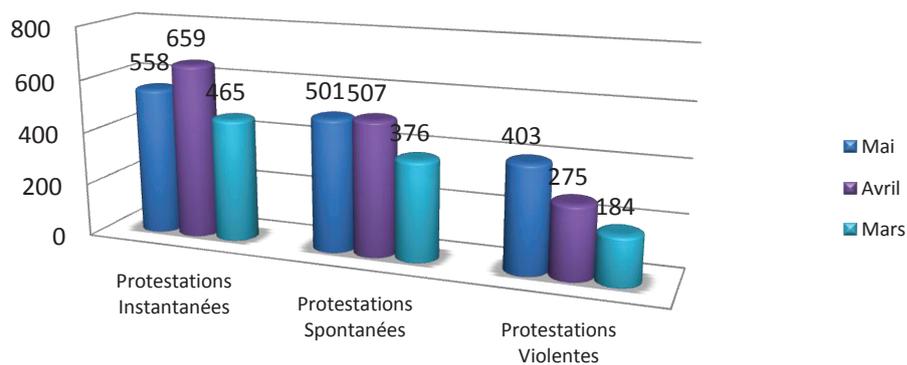


➤ Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :

Mois	Mai	Avril	Mars
Protestations Instantanées	558	659	465
Protestations Spontanées	501	507	376
Protestations Violentes	403	275	184
Total	1462	1441	1025

Les mouvements collectifs de protestation
Mai 2017



Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :

- L'interdiction des fonctionnaires de quitter leurs lieux de travail, les réseaux sociaux, les sit-ins, les blocages de routes, l'effraction des locaux administratifs, le blocage de lieux professionnels, les affrontements avec les forces sécuritaires, les marches pacifiques, les grèves, la brulure de pneus, l'attaque de postes de police et les agressions ;

- Les appels médiatiques et la désobéissance civile ;

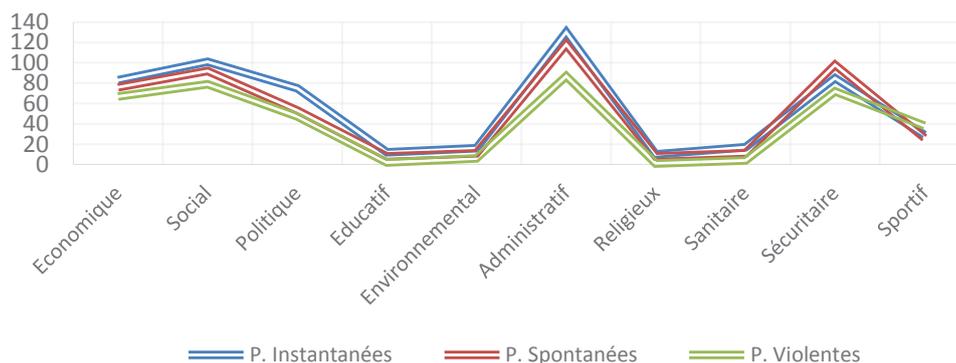
- Les menaces de démission, les grèves de la faim, les pétitions de protestation et le blocage de passage de trains, l'abandon de la nationalité tunisienne, les menaces de suicide et les marches protestataires vers la capitale ; et

- Les grèves sauvages de la faim, le port des bandes rouges ainsi que la couture des bouches.

La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Mai				%
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	
Economique	83	76	67	226	15%
Social	101	92	79	272	19%
Politique	75	53	47	175	12%
Educatif	12	8	2	22	2%
Environnemental	16	11	6	33	2%
Administratif	130	118	87	335	23%
Religieux	10	8	1	19	1%
Sanitaire	17	11	4	32	2%
Sécuritaire	85	98	72	255	17%
Sportif	29	26	38	93	6%
Total	558	501	403	1462	

Les types de protestation par secteur



Les espaces professionnels, les sièges des délégations, les sièges des ministères, le siège de la présidence du gouvernement et les stades sportifs ;

- Les sièges de municipalités et de l'A.R.P.;
et

- Les institutions éducatives, Les sièges juridiques, les offices, les hôpitaux, les sièges de la S.O.N.E.D.E. et de la S.T.E.G.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Mai				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	17	7	1	25	2%
Tunis	32	13	11	56	4%
Ariana	0	0	0	0	0%
Manouba	12	12	6	30	2%
Ben Arous	4	3	7	14	1%
Zaghouan	5	0	0	5	0%
Nabeul	8	7	3	18	1%
Jendouba	7	3	3	13	1%
Beja	10	9	6	25	2%
Kef	0	0	0	0	0%
Seliana	0	0	0	0	0%
Sousse	14	14	9	37	3%
Monastir	2	2	0	4	0%
Mahdia	30	15	14	59	4%
Sfax	29	21	14	64	4%
Kairouan	55	36	18	109	7%
Kasserine	41	26	19	86	6%
Sidi Bouzid	45	38	27	110	8%
Gabes	33	27	22	82	6%
Medenine	23	22	11	56	4%
Tataouine	44	104	126	274	19%
Gafsa	40	28	24	92	6%
Tozeur	35	29	28	92	6%
Kebili	72	85	54	211	14%
Total	558	501	403	1462	

Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité :

-Les gouvernorats, les délégations et les instances sécuritaires ;

- Les stades sportifs, les ministères et la présidence du gouvernement ;

- Les municipalités, l'A.R.P. et les organismes médiatiques ; et

- La société de distribution des eaux, les instances éducatives, les hôpitaux et les instances juridiques.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

- Les habitants, les diplômés universitaires, les chômeurs et les activistes;

- les sécuritaires et les ouvriers ;

- Les journalistes, les ouvriers de chantier, les chauffeurs de taxi, et les chauffeurs de taxis collectifs, les employés et les familles des disparus en mer ; et

- Les parents d'élèves, les familles des martyrs, les agriculteurs, les marins et le cadre médical et paramédical.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

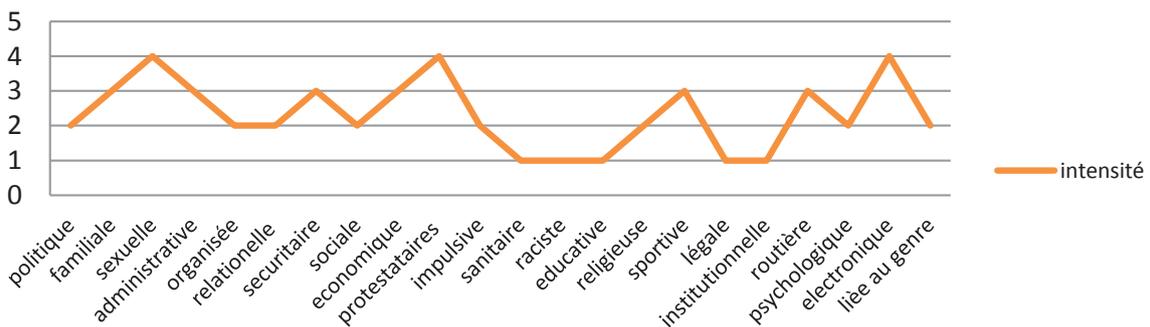
Villes	Mai											Total	%
	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total		
Bizerte	3	3	3	0	0	5	5	0	2	4	25	2%	
Tunis	4	7	3	4	3	7	5	1	5	17	56	4%	
Ariana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	
Manouba	3	3	0	3	5	7	0	4	5	0	30	2%	
Ben Arous	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	14	1%	
Zaghouan	1	1	0	0	0	1	0	1	1	0	5	0%	
Nabeul	5	5	0	0	2	6	0	0	0	0	18	1%	
Jendouba	4	5	0	0	0	4	0	0	0	0	13	1%	
Beja	9	8	1	0	0	7	0	0	0	0	25	2%	
Kef	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	
Seliana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	
Sousse	0	2	0	4	3	10	0	0	3	15	37	3%	
Monastir	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	4	0%	
Mahdia	9	8	15	0	2	18	0	0	7	0	59	4%	
Sfax	3	8	10	2	2	14	3	2	10	10	64	4%	
Kairouan	10	23	14	5	6	32	6	5	8	0	109	7%	
Kasserine	15	16	13	0	1	18	0	8	15	0	86	6%	
Sidi Bouzid	18	21	15	2	0	25	0	2	23	4	110	8%	
Gabes	12	12	13	1	3	16	0	1	9	15	82	6%	
Medenine	5	5	11	0	0	8	0	0	13	14	56	4%	
Tataouine	51	61	27	0	0	62	0	0	73	0	274	19%	
Gafsa	16	18	7	1	3	27	0	4	16	0	92	6%	
Tozeur	16	19	15	0	0	22	0	2	18	0	92	6%	
Kebili	42	47	28	0	3	44	0	0	47	0	211	14%	
Total	226	272	175	22	33	335	19	32	255	93	1462		

Les violences :

Le mois de Mai 2017 a connu un recul des actes de violence relevés par l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien avec une prédominance de la violence criminelle ainsi que la violence familiale puisque la cellule familiale a été le théâtre malheureux de plusieurs actes de violence aussi bien criminelle que sexuelle qu'impulsive.

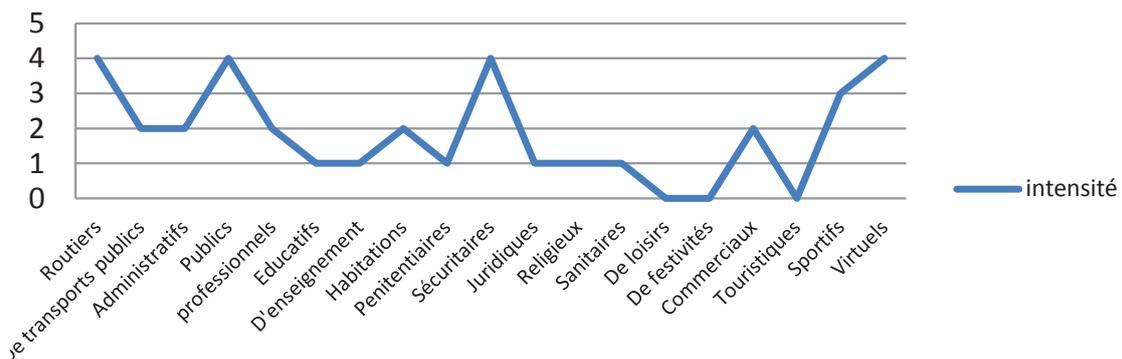
Voici une liste non exhaustive des types de violence observée tout au long du mois de Mai 2017 :

**intensité des violences par type
Mai 2017**

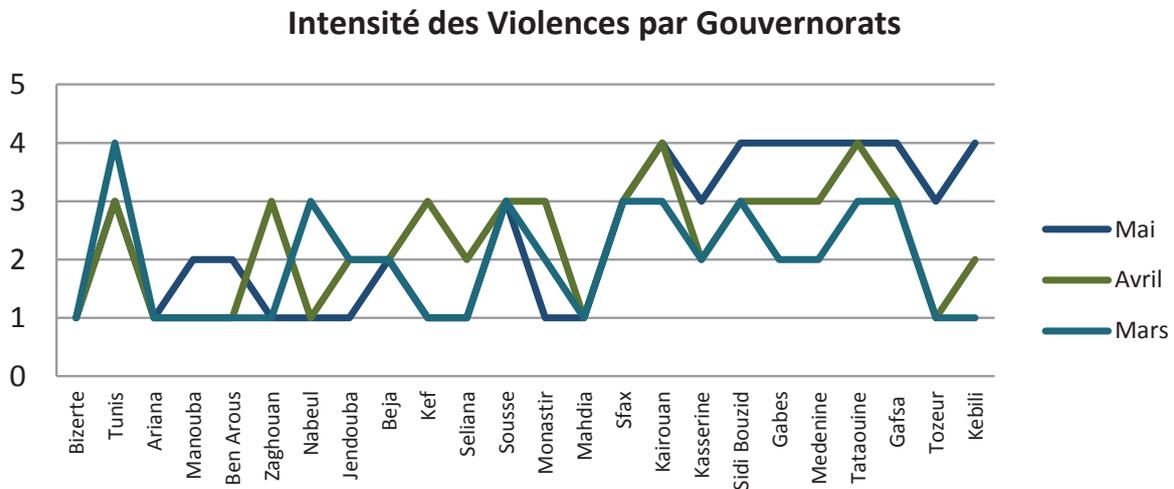


L'intensité des violences selon les espaces s'observe comme suit :

intensité des violences selon les espaces



L'intensité des violences par gouvernorat a été enregistrée comme suit :



➤ Le gouvernorat de l'Ariana :

➤ Un acte de violence a été enregistré dans la délégation de Raoued pendant le mois de Mai, rassemblant trois types de violence : la violence électronique (la victime a été attirée sur Facebook), la violence sociale (la victime est un homosexuel) et la violence criminelle (agression de la victime).

➤ Le gouvernorat de Ben Arous :

➤ Un acte de violence enregistré à Ben Arous était essentiellement de type social et relationnel. Suite à un conflit entre des voisins l'un d'eux avait mis le feu à la voiture de l'autre.

➤ Le gouvernorat de Gafsa :

➤ Dans la délégation de Snad un acte de violence éducatif a été enregistré ; un enseignant a agressé 11 de ses élèves parce qu'ils avaient choisi de suivre des cours particuliers chez un autre enseignant.

↘ Le gouvernorat de Jendouba :

▮ L'acte de violence enregistré à Jendouba était de type criminel, l'agression d'un jeune dans la rue « braquage » avec arme blanche et le vol de son téléphone et son portefeuille.

↘ Le gouvernorat de Kairouan :

▮ Un acte de violence raciste a été relevé ce mois ; deux jeunes ont agressé un enfant handicapé de 15 ans entraînant des lésions corporelles graves.

↘ Le gouvernorat de Kasserine :

▮ Un acte de violence impulsive a été enregistré dans le gouvernorat de Kasserine, suite à la mort d'un enfant à l'hôpital régional sa famille a agressé le staff médical et endommagé le matériel du service pédiatrie.

↘ Le gouvernorat de Manouba :

▮ Un acte de violence à caractère sexuel a été enregistré dans la région d'Oued Ellil ; une élève en baccalauréat âgée de 19 ans victime d'agression sexuelle par un médecin spécialiste. Un autre cas de violence a été relevé dans la région d'El Agba, un jeune de 20 ans a été tué suite à un conflit dans une soirée alcoolisée.

↘ Le gouvernorat de Kef :

▮ Dans la région de Barnoussa, délégation de Kef ouest, un acte de violence terroriste a été enregistré après avoir remarqué le mot « Taghout » écrit sur la maison d'un agent de police.

// La délégation de Sers a connu l'agression sexuelle d'une jeune fille de 20 ans.

↘ Le gouvernorat de Mahdia :

// Un acte de violence criminelle a été relevé dans le gouvernorat de Mahdia suite à un l'agression d'un adulte pour vol. la victime a succombé à ses blessures à l'hôpital.

↘ Le gouvernorat de Monastir :

// Une enseignante à l'une des écoles primaires à Monastir a agressé 4 élèves et les a privés de leur droit à l'enseignement dans un cadre d'une violence raciste sélective contre eux et ça a coïncidé avec la visite de l'inspecteur à l'école.

- Un acte de violence familiale et sexuelle a été relevé dans la délégation de Jamel, un enfant de 16 ans a agressé sa sœur ainée.
- Un incendie provoqué par des inconnus dans une salle à l'école primaire « El Basatine » a endommagé les dossiers des élèves.

↘ Le gouvernorat de Nabeul :

Deux actes de violence familiale ont été enregistré pendant le mois de Mai ;

- Une jeune fille de 17 ans dans la délégation de Hammamet a frappé sa mère avec un brique suite à un conflit. la victime a été emmenée à l'hôpital.
- dans la délégation de Grombalia un jeune a intoxiqué son père avec des pesticides. La victime est morte.

↘ Le gouvernorat de Sfax :

- ▮ L'agression sexuelle d'une fille par son père était l'événement le plus choquant enregistré durant ce mois.

↘ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

- ▮ Un acte de violence sexuelle et criminelle a été enregistré dans la région de Bou Hassina. une femme a été enlevée et agressée par un ancien ami de son époux.

↘ Le gouvernorat de Sousse :

Le gouvernorat de Sousse est parmi les gouvernorats qui ont enregistré le plus grand nombre d'acte violents :

- Un acte de violence contre un agent de police pendant un match de football.
- Un vieux de 70 ans dans la délégation de Kondar a abusé de six petites filles âgées de 6 ans.
- L'agression d'un staff para-médical à l'hôpital Farhat Hached par la fille d'un ancien député.
- l'agression sexuelle d'une fille de 16 ans et par trois jeunes y compris son copain.

↘ Le gouvernorat de Tataouine :

- ▮ Les manifestations dans la région de « Kamour », ont connu des violences sécuritaires qui ont engendré la mort d'un manifestant.

- Un acte de violence criminelle a été enregistré dans ce même contexte, la fiancée du coordinateur du sit-in de Kamour a été agressée.

↘ Le gouvernorat de Tunis :

Les actes de violences enregistrées à Tunis pendant le mois de Mai étaient essentiellement de type criminel :

- Dans la région d'El Kram un jeune égorge son ami suite à conflit.
- Dans la région d'El Kabaria la mort d'un enfant de 15 ans après une bagarre avec son frère.
- Deux parents dans la région de cité Nour ont tué leur enfant âgé d'un an et trois mois.
- Dans la région d'El Omrane Supérieur, quatre jeunes ont tué un jeune originaire de Mareth dans le métro numéro 5 avec une arme blanche. La victime est décédée sur place.

↘ Le gouvernorat de Zaghouan :

- Une agression sexuelle d'un élève de 12 ans par son enseignant a été enregistrée dans une école.